



Du 25 février au 18 septembre 2019

Sous réserve d'obtention de l'autorisation d'ouverture.

Présentation du CQP

Le Certificat de Qualification Professionnelle est un premier niveau de qualification professionnelle dans l'animation, le BAFA et le BAFD n'étant pas des diplômes professionnels.

Il est délivré par la Commission Paritaire Nationale Emploi-Formation (CPNEF).

Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.

Il est reconnu dans la convention collective de l'animation.

Le CQP permet une équivalence avec l'UC4 du BPJEPS.

Le titulaire du CQP – Animation Périscolaire travaillera principalement sur les temps périscolaire mais il peut également exercer les fonctions d'animation en séjour de vacances et en accueil de loisirs.

Public concerné

Salariés

La formation est accessible aux salariés dans le cadre :

- d'un projet de transition professionnelle (ex-CIF),
- d'une prise en charge de la formation par l'employeur (plan de formation),
- du compte personnel de formation (CPF),
- d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) ou une période de professionnalisation.

Demandeurs d'emploi

- Sous réserve d'une prise en charge des frais de formation par Pôle Emploi dans le cadre de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF)

Jeunes suivis par les Missions Locales

- La formation est accessible aux jeunes inscrits dans un dispositif pris en charge par les Missions Locales.

Le métier

L'animateur périscolaire intervient en direction d'un public jeune, généralement âgé de 3 à 11 ans, durant les temps périscolaires :

- Le matin,
- Durant la pause méridienne,
- Le soir.

En plus d'animer les enfants, il est en relation permanente avec les enseignants, les ATSEM et les parents.

Les emplois sont occupés principalement dans des associations ou des collectivités territoriales.

Sous la responsabilité de son responsable hiérarchique, il accomplit ces 3 missions :

- Il accueille les publics, enfants et familles dans des temps d'accueil périscolaires.
- Il conçoit des projets d'animation en direction des publics enfants.
- Il conduit des temps d'animation périscolaires en directions des publics enfants.

Coût et financement

Pour les salariés et employeurs : la formation est facturée 2 000 euros.

Pour les demandeurs d'emploi et Missions Locales : la formation est facturée à Pôle Emploi ou Missions Locales 1 500 euros.

Pour les moins de 25 ans résidant en Quartiers Prioritaires de la Ville : Tout ou partie des frais de formation peuvent être pris en charge par le dispositif Sésame.



Entrée en formation : les démarches

Profil des candidats :

- Un niveau d'étude 3^{ème}, CAP ou BEP est conseillé,
- Une expérience dans l'animation est souhaitée,
- Avoir un projet professionnel dans l'animation,
- Etre âgé de 18 ans à l'entrée en formation.

Satisfaire aux conditions d'entrée en formation de l'Ifac

- Avoir 18 ans minimum.
- Prise en charge financière de la formation.
- Avoir un lieu de stage pratique avec un tuteur en possession d'un diplôme professionnel de niveau IV au minimum (BPJEPS ou équivalent)
- Remettre son dossier d'inscriptions dûment rempli avant le 6 février 2019.

Inscription :

A compter du 30 novembre 2018

Les renseignements complémentaires et les dossiers d'inscription sont à demander au 01 81 88 04 91 ou à regis.condomines@utidf.ifac.asso.fr

 Le nombre de place est limité.

Clôture des inscriptions : 6 février 2019

Entretiens Individuels

- Les entretiens individuels de motivation (30 minutes) se dérouleront au centre de formation le 13 février 2019.

Clôture des inscriptions : 6 février 2019

Réunions d'information

Des réunions d'information se dérouleront dans notre centre de formation des Yvelines, à 10 heures :

- Le 12 décembre 2018,
- Le 31 janvier 2019,
- Le 6 février 2019.

Lieu de la formation

Centre de Formation des Yvelines
31 avenue Duguay-Trouin - 78960 Voisins le Bretonneux
01 81 88 04 91 – regis.condomines@utidf.ifac.asso.fr

- Ligne 461 arrêt « Europe » depuis la gare de Saint-Quentin en Yvelines.

La formation

Durée de la formation :

- **217 heures de formation théorique**

Les temps de regroupement se dérouleront au centre de formation, les mercredis et pendant les vacances scolaires :

- 1^{ère} semaine des vacances d'hiver,
- 1^{ère} semaine des vacances de printemps,
- le 10 juillet 2019
- du 27 au 30 août 2019.

- **200 heures en entreprise minimum**

Les objectifs :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- maîtriser la spécificité des accueils périscolaires,
- préparer un projet d'animation de loisirs pour un public d'enfant,
- maîtriser les outils et techniques nécessaires à la mise en œuvre d'animation.

Les périodes en entreprise :

Elles permettront :

- la mise en situation pédagogique,
- l'acquisition d'une expérience professionnelle,
- la réalisation de tâches identifiées et confiées par le tuteur et le formateur.

Les périodes au centre de formation :

Elles permettront :

- l'acquisition de connaissances générales, d'une méthodologie et de techniques,
- la création et l'entraînement à de nouvelles activités,
- la prise de recul par rapport à sa pratique,
- la réflexion sur le rôle de l'animateur.

Module 1 – Accueillir les enfants dans les temps de loisirs périscolaires : Connaître les spécificités des temps d'animation périscolaire et contribuer à leur fonctionnement – Identifier les fonctions d'un Accueil Collectif de Mineurs – Accueillir les enfants en toute sécurité – Mettre en place des espaces aménagés pour les enfants – Accueillir les familles – Identifier les acteurs éducatifs et leurs rôles.

Module 2 – Concevoir un projet d'animation : Construire un diagnostic simplifié – Utiliser les ressources de l'environnement – Formuler de objectifs – Déterminer des méthodes d'action – S'approprier et utiliser des outils d'évaluation.

Module 3 – Conduire des temps d'animation périscolaires en direction des enfants : Connaître différents supports d'activités et les mettre en pratique – Choisir des démarches pédagogiques et mettre en œuvre ces démarches – Favoriser la participation des enfants – Gérer et animer des groupes d'enfants – Animer la vie quotidienne.

